



Le SGH version 3, 5 ou 7?

Cette capsule de novembre 2018 traite d'une réalité qui va frapper l'industrie chimique de l'Amérique du Nord d'ici le début 2019. En effet, on sait tous que le Canada a adopté la version 5 du Système Général Harmonisé (SGH) avec des exceptions (Irritation de la peau, Catégorie 3, les dangers pour l'environnement) pour pouvoir le plus possible équivaloir à la version 3 du SGH qui avait été mise en place aux États-Unis entre 2012 et 2015. Le Mexique, pour sa part a décidé d'y aller avec la version 5 dans son intégralité, incluant les deux exceptions de ses voisins du nord.

Alors que la période de transition pour la conformité complète au SIMDUT 2015 au Canada se termine le 1^{er} décembre 2018 (oui, dans moins de 2 semaines), Santé Canada et l'OSHA aux États-Unis sont en voie de promulguer une MISE À JOUR DU SGH sur leurs territoires vers la version 7 promulguée par les Nations-Unies en juillet 2017. **Les définitions de certains dangers pour la santé comme l'irritation de la peau et des yeux, des gaz inflammables, de même que certaines phrases de précautions vont changer.**

Ces changements devront probablement être mis en place sur une autre période de transition, inconnue pour l'instant (2019-2020 ou 2019-2022?) et on ne sait pas encore si les exceptions de la version 5 et les dangers de l'environnement seront intégrés, pour l'instant on croit qu'ils demeureront des exceptions ou des classifications optionnelles.

Bref, un sujet très d'actualité, que nous allons suivre dès le début 2019, période pendant laquelle les deux pays devraient rendre officiel cette mise à jour.

Luc Séguin, Président

Services Réglementaires KMK inc.

Nous nous soucions de la conformité autant que vous l'êtes de l'usage sécuritaire de vos produits.

Tél : +1-888-GHS-7769 (447-7769)/+1-450-GHS-7767 (447-7767); Fax : +1-450-435-0677

info@kmkregservices.com

www.kmkregservices.com